

Le Contrat de Solutions, des solutions pour réussir ses transitions en protection des cultures

Mai 2024

Qui sommes-nous ?

- **2017 : Lancement de la dynamique**
 - Une approche positive et collective de la protection des cultures
 - Les solutions au cœur de la réflexion
- **2019 : Structuration en Association loi 1901, pour un engagement dans la durée**
- **Nos missions :**
 - Recenser collectivement les solutions existantes
 - Accélérer le déploiement et la combinaison de ces solutions
 - Contribuer à la recherche et l'innovation sur les vrais besoins des filières, en rapprochant les acteurs
 - Rendre compte et faire connaître les progrès réalisés sur les exploitations
 - Mettre en mouvement collectivement les acteurs de terrain

45 membres engagés dans l'association Contrat de solutions

Des pourvoyeurs de solutions privés et publics



+

INRAE

Des acteurs du conseil, de la distribution, de la formation et de la diffusion



**Invité permanent au CA
et animateur de groupe**

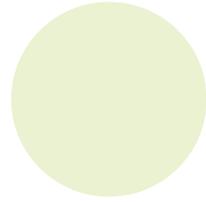
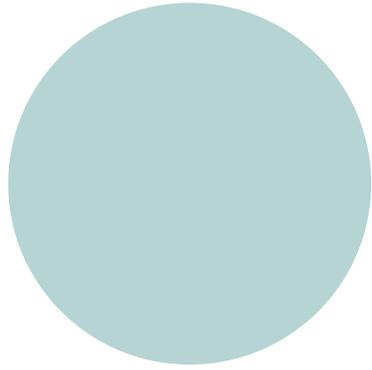
Des représentants des producteurs



Des interprofessions, des représentants de l'aval et d'enjeux spécifiques



- Signature d'1 préambule au contrat en février 2019 avec le Ministre Didier Guillaume
- Invitation de l'association dans différentes instances (Cos Ecophyto, comité de suivi CEPP, instance de suivi de la stratégie nationale biocontrôle)
- Soutien financier accordé en 2021 pour 18 mois afin d'initier le déploiement territorial du contrat de solutions (financement France Relance)
- Animation de l'axe 6 du plan en faveur des pollinisateurs et de la pollinisation, dédié à l'identification de bonnes pratiques agricoles, avec un soutien Ecophyto et MTECT sur 2 ans (copilotage MTECT/MASA pour le suivi de cet axe)



Nos productions



Le Contrat de Solutions, une boîte à outils collective et accessible à tous

CONNAISSANCES

Des fiches solutions en protection des cultures



Des fiches initiatives en faveur des pollinisateurs



Un volet prévention des risques phytos

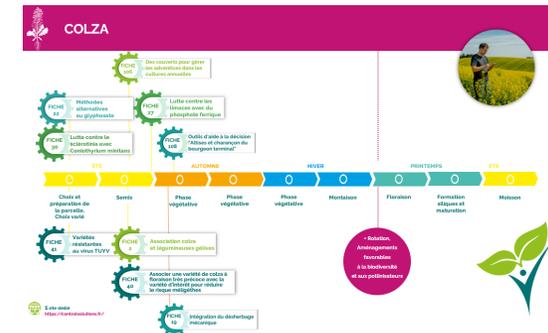


COMMUNICATION

Des itinéraires cultureux qui reprennent les fiches solutions



Jeu « Codes d'Agris » : expliquer simplement ses pratiques et communiquer positivement



Le Contrat de Solutions, une référence pour identifier des solutions alternatives en protection des cultures

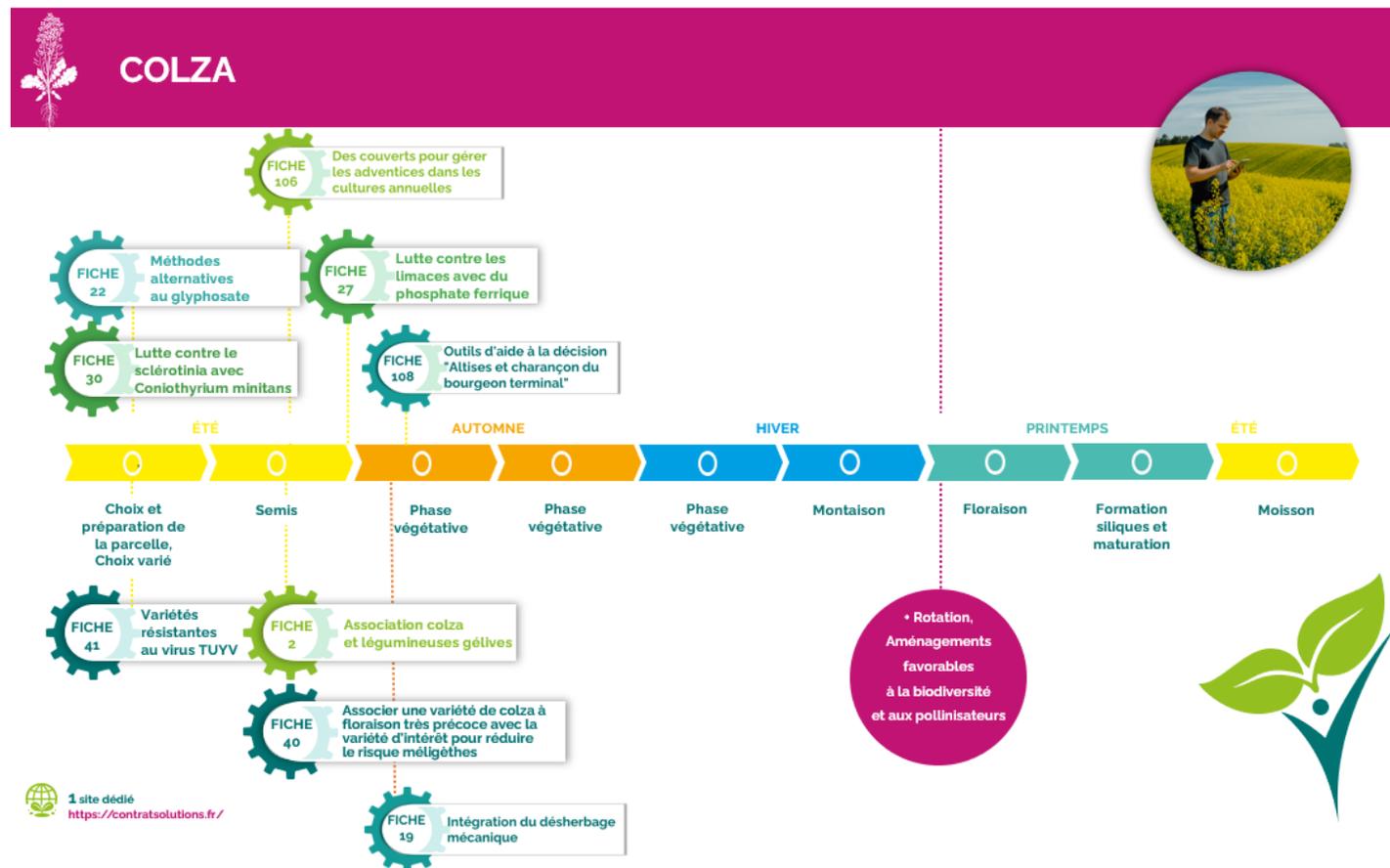
10 éditions

114 fiches solutions

- Explore les différents leviers à combiner, de la Protection Intégrée des Cultures (PIC)

Une analyse à 360° appréciée

- Qualification collective des solutions par des experts et représentants des filières
- Identification des freins et des leviers à actionner pour favoriser l'appropriation par les agriculteurs



Un élargissement réussi du Contrat de solutions aux pratiques agricoles favorables aux pollinisateurs

PLAN NATIONAL EN FAVEUR DES INSECTES POLLINISATEURS ET DE LA POLLINISATION AVEC UN COPILOTAGE MASA ET MTES

Pilotage de l'Axe 6

- Animation d'un Comité de recensement présidé par L. Belzunces (Inrae), composé de 19 experts scientifiques et techniques

Deux appels à initiatives de terrain, conduits en 2023 et 2024

- Plus de 180 propositions reçues
- 104 initiatives cartographiées après évaluation scientifique et technique
- Pour chaque initiative : une fiche catégorisée par type de filières, ampleur géographique, nature de l'initiative

=> Un séminaire de restitution prévu le 25 juin 2024

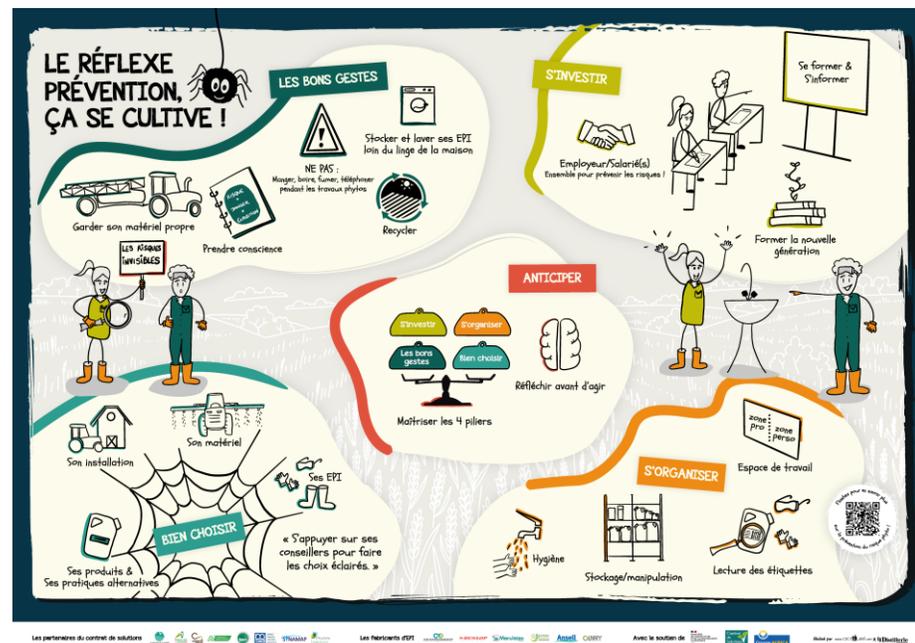


Un focus sur la prévention des risques phytos

- Un travail engagé depuis 2019 avec un collectif d'acteurs publics et privés
- Deux projets
 - Projet EPI (cofinancé par Ecophyto)
 - Projet Ensemble vers la prévention (financement public-privé)

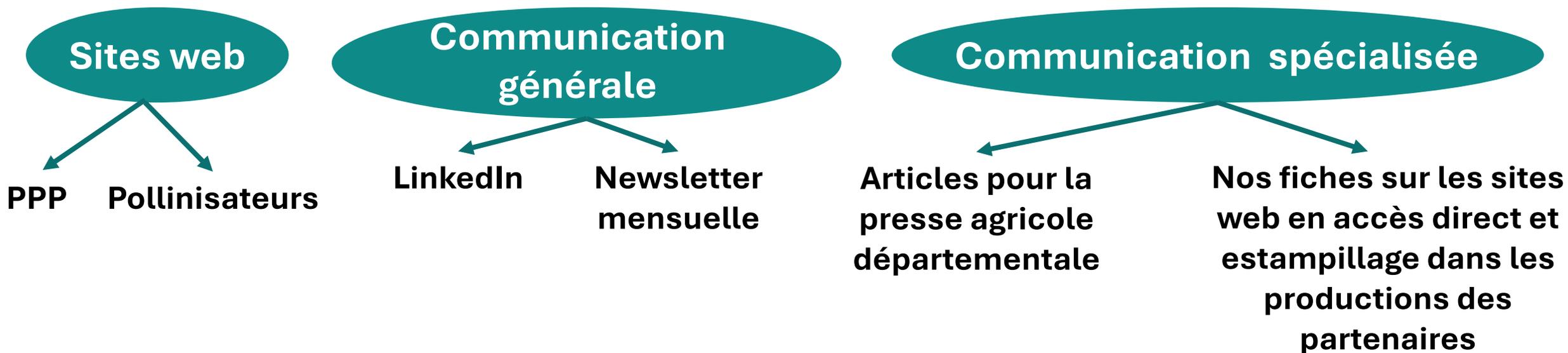
DES CONNAISSANCES PARTAGÉES & UNE COMMUNICATION INNOVANTE

- Des outils originaux accessibles à tous :
 - 1 escape game digital
 - 2 webséries au ton décalé : « Epi c'est tout » et « Agricall »
 - 16 épisodes + de 400 000 vues
 - 1 sketchnote : « un dessin vaut mieux que mille mots » (Confucius)
 - Des journées de sensibilisation intergénérationnelle sous un format ateliers : un lien privilégié avec l'enseignement agricole grâce aux partenariats DGER – CNEAP
 - 6 journées + de 500 jeunes et 150 professionnels touchés



Le Contrat de Solutions, des outils de communication collective pour le monde agricole

UNE COMMUNICATION TECHNIQUE ACCESSIBLE A TOUS



UNE COMMUNICATION PEDAGOGIQUE A DISPOSITION DES PARTENAIRES

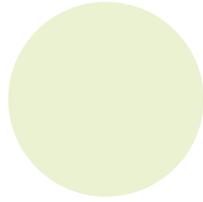
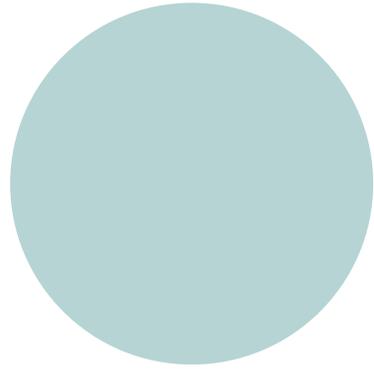
JEU DE PLATEAU
« Codes d'Agris » *pour bien communiquer sur ses pratiques*

ESCAPE GAME DIGITAL *sur la prévention des risques phytos*

Sketchnoting
« *La culture de la prévention* »

VIDÉOS

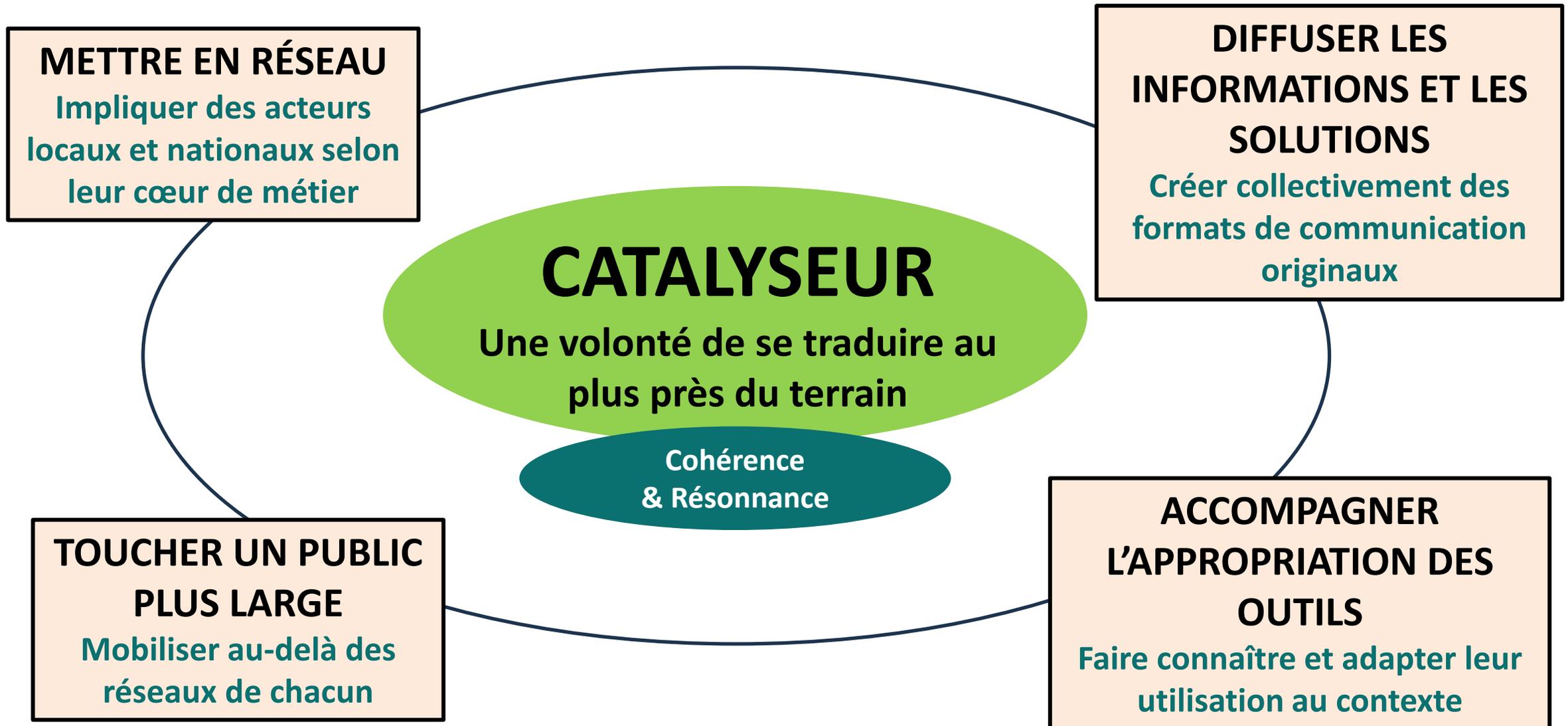
POSTERS GRAND PUBLIC *sur la protection des cultures*



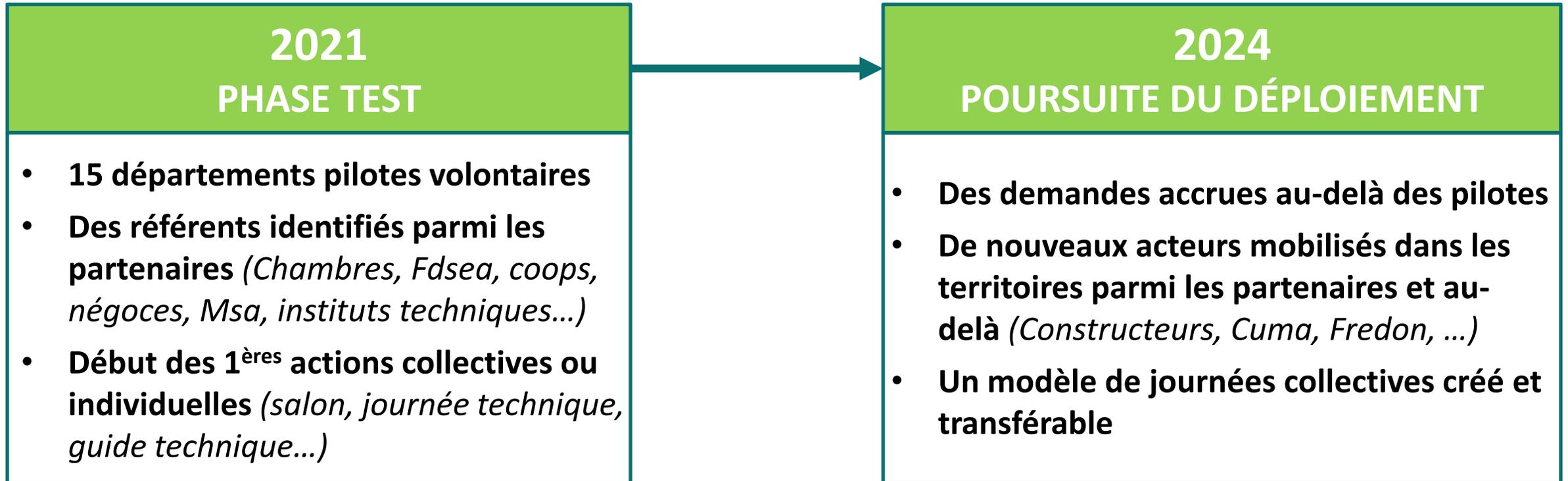
**Nos actions pour favoriser la
mobilisation collective et
l'appropriation des solutions sur le
terrain**



Une priorité donnée au déploiement depuis 2021



Une priorité donnée au déploiement depuis 2021



➔ **Succès des actions menées**

➔ **Ouverture à un public diversifié et intergénérationnel (enseignement, exploitants, salariés, techniciens, conseillers, ...)**

Des succès dans nos actions de déploiement qui s'enrichissent de retours d'expériences

DES SALONS

- **Innov-Agri, Terres en fête, ...**
 - ❑ **Des villages « Contrat de Solutions » multipartenaires, construits autour de 4 pôles solutions**
 - ✓ Biocontrôle ; Pratiques Agronomiques & Amélioration des plantes ; Agroéquipements & Numérique et Réduction de l'impact
 - ❑ **Une approche de démonstrations**
 - ✓ Montrer du concret avec des animations et des expertises différentes autour de solutions
 - ❑ **Des jeux concours**



Une priorité donnée au déploiement depuis 2 ans

DES JOURNEES TECHNIQUES REGIONALES PORTEES PAR DIFFERENTS ACTEURS LOCAUX

Ex : Les journées « transitions phytos » en Occitanie dans le cadre du plan de transfert en 2024

→ Sollicitation des équipes du Contrat de solutions sur 3 manifestations pour :

- ✓ Faire du lien entre les solutions présentées et les fiches CdS
- ✓ Intervenir (animation du jeu Codes d'Agris)
- ✓ Mobiliser des partenaires locaux (instituts techniques, distributeurs)

... EN ATTENDANT DE RENCONTRER LES COLLECTIFS ...



UNISSON, UNE INITIATIVE COORDONNÉE PAR



pour en savoir plus : [lien](#)

ORGANISATEUR DU STAND



PARTENAIRE DU STAND



Les intervenants



Contact :

Julie SAVARIN

Chargée de mission Innovation & RGA

FR CUMA Occitanie

05.61.73.77.81 | 06.46.73.91.03

julie.savarin@cuma.fr



Action du plan Écophyto piloté par les Mémoires en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité, et avec la participation financière de la CDRAF Occitanie.

22
Février



Journée technique Viticulture

 VIAVINO, 34400 Entre-Vignes

Participez à cette journée dédiée à la valorisation des résultats sur la réduction des produits phytosanitaires

LOGO PILOTE

Une priorité donnée au déploiement depuis 2 ans

GUIDES TECHNIQUES

Estampillage avec le logo Contrat de solutions (référence à des fiches solutions)

GENERAL

Le Contrat de Solutions



Le secteur agricole relève le défi et devient acteur de la transition pour faire face aux enjeux actuels liés à la réduction des produits phytopharmaceutiques.

L'association Contrat de solutions, née en 2019, a pour objectif d'accompagner le monde agricole dans cette transition tout en s'assurant de la pérennité des exploitations. Ensemble, 45 partenaires du secteur agricole, dont le réseau des chambres d'agriculture, ont opté pour une démarche constructive en faveur d'une agriculture française durable, en sortant de la logique où une interdiction se fait avant la proposition de solutions pour les agriculteurs.

Concrètement, le Contrat de solutions réalise un inventaire des solutions alternatives existantes et permet de mettre en réseau les acteurs clés de la transition agro-écologique. Cet inventaire porte sur l'ensemble des leviers qui permettront de réduire l'utilisation et l'impact des produits phytosanitaires :

- Pratiques agronomiques
- Amélioration des plantes
- Agriculture numérique
- Robotique et agroéquipement
- Biocontrôle
- Démarches de filière et de territoire

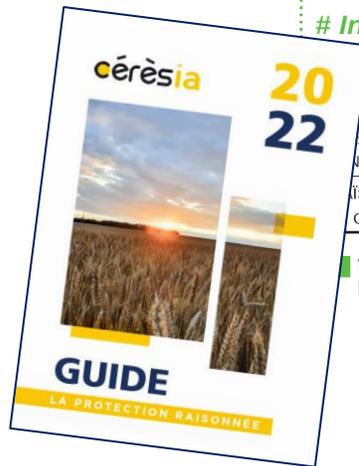
En pratique, nous proposons 115 fiches solutions. Chaque fiche solution est réalisée sur le même modèle par un collectif d'experts (fournisseurs de solutions, instituts techniques agricoles, acteurs du conseil, recherche publique...) ce qui lui donne une réelle crédibilité. Elle analyse en globalité la solution afin d'apporter des clés de choix pour faciliter son adoption :

- Déploiement actuel et futur
- Efficacité pour réduire l'utilisation ou l'impact des produits phytosanitaires
- Impact sur l'environnement et la santé
- Conditions de mise en œuvre
- Coût

Une majorité de ces solutions font déjà partie de la boîte à outils du conseiller et pourront être retrouvées dans ce guide via le logo Contrat de solutions.

En valorisant cette bannière collective dans votre action quotidienne, vous montrez que le monde agricole a déjà largement entamé sa transition pour réduire l'utilisation et l'impact des produits phytosanitaires en France.

Vous retrouverez toutes ces fiches sur contratsolutions.fr.



LE DESHERBAGE ALTERNATIF

TECHNIQUE ALTERNATIVE ET PRÉVENTIVE

Le désherbage mécanique

Intérêt des différentes stratégies de désherbage alternatif

N°19

	FAUX-SEMIS	HERSE ÉTRILLE	HOUE ROTATIVE	BINEUSE	DÉSHER-BINEUSE	DÉSHERBAGE MIXTE
S EN VENTIONNEL						
S CONDUITE BIO						

très intéressant intéressant moyennement intéressant peu intéressant sans intérêt interdit

Règles d'utilisation du Glyphosate et gestion de l'interculture



Dans le cadre du plan de sortie du glyphosate du Gouvernement français, de nouvelles règles d'usage de cette substance active se sont mises en place depuis 2021. Cette note vous rappelle quelques règles.

Rappels sur les règles d'utilisation en vigueur en interculture

La possibilité d'employer du glyphosate dépend de la technique de travail du sol (labour ou non), de la période de semis de la culture suivante (automne ou printemps) ainsi que du caractère hydromorphe du sol. En revanche, elle ne dépend pas du type d'adventices, de couverts ou de repousses, exception faite des luttés obligatoires réglementées.

Ainsi, le glyphosate reste autorisé en non-labour (que ce soit avant une culture d'hiver ou une culture de printemps et quel que soit le type de sol) à la dose maximale annuelle de 1080 g/ha. Il reste également autorisé après un labour d'été ou de début d'automne avant une culture de printemps implantée sur un sol hydromorphe à la dose maximale de 1080 g/ha par an également.

De plus, le glyphosate est autorisé à la dose de 2080 g/ha dans le cadre de la lutte réglementée obligatoire (embrousse...) et dans quelques cas de lutte contre des organismes nuisibles réglementés (présence de bactéries de quarantaine ou de nématodes sur les repousses de terre...).

En résumé, les usages en interculture :

Cultures à protéger	Automne			Printemps		
	LABOUR	SANS LABOUR	LABOUR	LABOUR	SANS LABOUR	SANS LABOUR
Travail de sol	Toujours	-	Fin d'automne à printemps	Fin de début d'automne	-	-
Dates de semis	Tous	Tous	Tous	Non herbacées	Hydromorphe	Tous
Dose maximale (pour couverts)	Usage interdit	1 080 g/ha/an max	Usage interdit	Usage interdit	1 080 g/ha/an max	1 080 g/ha/an max
Dates usages	Usage interdit	1 080 g/ha/an max	Usage interdit	Usage interdit	1 080 g/ha/an max	1 080 g/ha/an max
Dates intercultures	Usage interdit	1 080 g/ha/an max	Usage interdit	Usage interdit	1 080 g/ha/an max	1 080 g/ha/an max

Cultures de terre exigeantes
Usage maximum (Dose) = 2 080 g/ha/an) cette obligation réglementée contre certaines adventices (embrousse...) et destruction des processus de culture et cas de lutte contre des organismes nuisibles réglementés (ex : sur repousses de pomme de terre).

Quelques précisions concernant le lin en cours de rouissage
Dans un communiqué, l'ANSES précise qu'actuellement la culture de lin peut être concernée par les deux usages suivants :
> Usage « désherbage du lin pendant le rouissage » pour une utilisation après arrachage et avant enroulement.
> Usage « traitements généraux en interculture et destruction de culture » pour un désherbage avant implantation de la culture suivante.

Le Contrat de solutions, un acteur clé pour fédérer les acteurs et accélérer les changements

- **Une approche positive qui parle aux acteurs locaux pour valoriser les pratiques, donner confiance et inciter à aller plus loin**
- **Une capacité à allier enjeux biodiversité et protection des cultures**
- **Des actions de déploiement à reproduire autour de l'enjeu pollinisateurs**
- **Une dimension collective avec une animation « neutre » qui permet une meilleure mobilisation**
- **Un positionnement non concurrentiel au service de tous**
- **Un savoir-faire qui favorise les échanges intergénérationnels**